



communiqué

Un collectif citoyen « **Tous sur le Pont** » vient d'être créé, comprenant des citoyens et des comités de quartier (Tasdon, Bongraine, La Gare) et ayant vocation à s'élargir.

Ce collectif se veut citoyen, apolitique et indépendant.

Ce collectif dénonce l'immobilisme des institutions sur ce dossier et pose la question de la responsabilité des parties concernées (ville et département).

L'objectif est un suivi par un recueil et par la connaissance d'informations sur ce dossier complexe qui ne peut se résumer à des positionnements simplistes.

La voix des citoyens doit être prise en compte et exige de la transparence de la part des élus sur l'évolution de ce dossier emblématique de la ville et voix l'attachement des citoyens sur cet ouvrage

De nombreuses questions restent posées sur les options encore possibles et sur le contenu du cahier des charges à élaborer.

Les citoyens sont à la fois des usagers (expertise d'usage) et des contribuables. Le Collectif demande à participer à l'analyse des solutions envisagées dans l'intérêt général et en tenant compte des contraintes imposées aux habitants des quartiers et à l'ensemble des mobilités du territoire.

Le dossier de la remise en état du pont doit être ouvert, passant par une étude spécifique permettant un chiffrage objectif.

La destruction et reconstruction peut être chiffrée parallèlement (étude comparative intégrant les gènes occasionnées) mais ne peut être envisagée qu'après étude complète de la réparation.

D'autres critères seront à prendre en compte et doivent faire l'objet d'échanges sur ce sujet avec le Collectif citoyen (durée, patrimoine...) : accord avec la DRAC pour lui donner une protection en terme de monument historique...

Nous rappelons que ce pont supporte une voie communale « rue Emile Norman din » et qu'elle est un élément structurant de la ville avec un lien circulatoire entre le centre ville, les habitants, les travailleurs et les touristes.

La fermeture du pont entraîne de nombreux désagréments à la vie quotidienne des citoyens et bien que réel, nous ne sommes pas encore capable de mesurer l'impact sur l'activité des commerces locaux, voire leur pérennité (échanges à prévoir)

Ne perdons plus de temps à tergiverser. Nous sommes en attente d'engagements plus précis des élus sur ce dossier ; Qui fait quoi ? Qui va payer ? Qui est le maître d'ouvrage décideur ?